



EUSKAL MUSEOAREN ADIXKIDEAK
SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE BASQUE

BULLETIN DU MUSÉE BASQUE

Recommandations du comité de rédaction aux auteurs 2019

Le Bulletin du Musée Basque édite des travaux **non encore publiés** touchant préférentiellement les domaines basque et pyrénéen.

Les notes brèves et les revues de synthèse (états d'une question) sont recevables.

Tout article n'engage que la responsabilité de son auteur. Dès sa publication, son auteur est réputé avoir cédé ses droits à l'éditeur.

Trois exemplaires du bulletin sont offerts et mis à disposition de l'auteur à la permanence de la Société des Amis du Musée Basque.

Forme et typographie

Les articles soumis à l'**avis du Comité de rédaction** comprennent obligatoirement :

- un **titre court** (5 à 6 mots), éventuellement complété d'un sous-titre ;
- le(s) nom(s), prénom(s) du ou des auteurs ;
- un **résumé** de 50 mots au moins qui sera traduit par nos soins en basque et/ou, si nécessaire, en gascon. Le résumé devra contenir **des mots-clés suffisamment informatifs**. Celui-ci permet aux visiteurs du site web de retrouver votre article par le moteur de recherche (www.samb-baiona.fr/publi/index.html).
- le texte de **36 000 caractères maximum** (espaces compris) en langue basque ou française. Les textes en anglais ou en espagnol sont examinés.
 - Le texte sera saisi avec la police Arial en taille 10 sans aucune mise en forme (interligne simple, sans puce ni tabulation). Merci de veiller à l'accentuation des majuscules telles que À et É (comme par exemple dans « État »).
 - Les citations seront données entre guillemets anglais (").
 - Les noms communs dans une langue autre que le français figureront en italique, ainsi que les titres de revues, de livres et d'oeuvres d'art.
 - La partie d'un texte coupée par l'auteur sera signalée par des crochets et trois points [...].
 - Les **notes apparaîtront en fin d'article**, numérotées en continu (menu « Insertion », option « note de fin de page » dans votre application de traitement de texte). L'ensemble ne doit pas excéder une page (environ 3 700 caractères espaces compris).
 - La référence à un ouvrage déjà mentionné dans une note apparaîtra selon le modèle suivant :
HASKELL Francis, 1982, *op. cit.* n° 1, p. 12.

Sont éventuellement ajoutés :

- les remerciements en fin de texte ;
- les coordonnées complémentaires : titre, institution, adresse, @ ;
- la bibliographie ;

Le fichier numérique du texte sera envoyé en format texte (.doc, .rtf ou autre)

Règles de présentation de la bibliographie

Elle ne doit excéder qu'exceptionnellement une page, sauf exception acceptée par le comité de rédaction.

Elle est présentée par ordre alphabétique des auteurs, selon les principes suivants :

- dans le cas d'un ouvrage :
TOULET Paul-Jean, 1986, *Œuvres complètes*, Paris, Robert Laffont, coll. "Bouquins", 1523 p.
- dans le cas d'un article inclus dans un périodique :
BOISSEL William, 1934, "La légende des douze pairs dans la Chanson de Roland", *Bulletin du Musée Basque*, n° 3-4, p. 73-85.
- dans le cas d'un article inclus dans un ouvrage collectif :
LAFOURCADE Maïté, ETCHEVERRY-AINCHART Jean, 1979, "La transmission juridique de la maison basque", in *Etxea ou la maison basque*, Les Cahiers de la culture basque, vol. 1, fascicule 3, p. 20.
- dans le cas d'une référence électronique, préciser l'URL (adresse web) et la date de consultation.

Les références bibliographiques figureront en fin d'article en une liste alphabétique. Elles seront annoncées dans le texte par une parenthèse contenant le nom de l'auteur suivi après une virgule de la date.

Ex. (TOULET, 1986). S'il y a plusieurs auteurs du même article on ajoutera *et al.* au nom du premier auteur).

Les illustrations

La liste des illustrations — **dont les références apparaîtront dans le texte sous la forme (Fig. 1), (Fig. 2), etc.** — comportera **une légende courte et l'origine de chaque photographie** (voire les droits de reproduction). Elle sera communiquée en **fichier séparé**.

Les illustrations seront transmises dans un dossier séparé. Elles seront titrées « Fig. 1 », « Fig. 2 » etc. L'impression des illustrations est laissée à l'estimation du comité de rédaction. **Les illustrations doivent être d'une forte résolution (au moins 300 dpi)** pour une impression de qualité.

Les fichiers des illustrations seront envoyés en format image. (jpg., tif. ou autre) ; les fichiers des légendes en format texte (.doc, .rtf ou autre) également dans un fichier séparé.

Des illustrations provenant des collections du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne pourront être ajoutées par le comité de rédaction.

L'ensemble des fichiers constituant l'article doit être transmis par email à l'adresse suivante : bulletin@samb-baiona.net.

Pour toute autre information, vous pouvez :

- consulter le site : www.samb-baiona.net/fr/publi/index.html

- adresser votre demande par courriel à : bulletin@samb-baiona.net ou par courrier postal à : Bulletin du Musée Basque, Société des Amis du Musée Basque – Château Neuf – 64100 Bayonne